

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

電 : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

C R. DE LA REUNION DE BUREAU ET DE QUARTIER N°2
(Secteurs 3, 4 et 16)du jeudi 11 mai 2023

Restaurant du Rivage chez « Daniel & Julia » à Fabrègues

Référence à rappeler : N° 20230511/28-CILLSOS/GBJCB

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Geneviève BERNARDINI et Hélène BERENGER ainsi que MM. Jean-Claude BARDELLI- Jean-Claude BERNENGO – Adrien BISCOS – Alain BONNET– Jean-Paul LE BIHAN – Pierre ROUME et Francis POURCHIER

Excusés : Christian FABRE– Jean HUILLET–Jean MEDURIet Jean-PierreSTEFANI

 15h00 : Le Président ouvre la séance de la réunion de bureau.

Le compte-rendu de la réunion de Bureau tenue le 15 avril dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité. Le président va envoyer à la préfecture les modifications du Bureau ainsi que le procès-verbal du Conseil d'Administration y afférent.

1 – Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif : Notre équipeière, Hélène BERENGER, a participé à la réunion sur la collecte des déchets le 10/05/2023 (cf. Son compte rendu). La mairie, suite aux mécontentements soulevés par les nouvelles mesures que souhaite mettre en place le prestataire Pizzorno, a convié les CIL et associations de quartier à une réunion spécifique pour leur en faire part. Les raisons invoquées font suite à un accident grave survenu lors de la manœuvre d'un camion benne de ramassage dans un chemin étroit. Le prestataire a donc demandé à la mairie de revoir les tournées qui étaient effectuées au porte à porte dans des chemins publics et privés sans issus afin que les bacs soient rangés à l'entrée de ces chemins pour éviter les manœuvres des camions benne pour faire demi-tour. Les CIL ont demandé de maintenir les tournées au porte à porte afin que tous les administrés soient considérés de la même manière. Au final, le prestataire s'est engagé à acquérir des véhicules de plus faible tonnage afin de se rapprocher au plus près du ramassage des particuliers et ainsi faciliter les manœuvres. Affaire à suivre...

2 – Subvention municipale : Madame la Maire et M. BECCARIA nous ont transmis un courrier pour nous informer de l’attribution d’une subvention comme nous en avions fait la demande. Le montant de cette subvention s’élève à 190 euros pour l’année 2023. Nous les en remercions.

3 – Liste complémentaire des questions pour la réunion de quartier N°3 :Depuis l'envoi de la liste des questions aux services de la Mairie, le CILLSOS a eu de nouvelles réclamations, ce qui a donné lieu à une liste de questions complémentaires qui sera soumise aux élus, ce jour.

4 – Réaménagement du chemin de Fabrégas :La pétition relative aux futurs travaux sur le chemin de Fabrégas a recueilli 205 signatures. Le CILLSOS a soutenu cette pétition et a adressé un courrier à madame le Maire en ce sens. Ce sont les riverains, et en particulier les commerçants situés au départ de cette voie qui, mécontents du projet présenté par la mairie, ont réagi en organisant cette pétition. La perte de nombreuses places de stationnement en est la principale cause qu'ils dénoncent.

5 – Tour de table :

- J-C BARDELLI fait part du fait qu'en distribuant les flyers il a remarqué que nombre de permis de construire sont de 300 m² habitables sur 600 m² de terrain. C'est ce qu'on appelle la densification de l'habitat mais qui n'est pas forcément le mieux vivre dans les quartiers bien que nous comprenions les besoins de chacun à bénéficier d'un logement individuel.
- J-P. LE BIHAN :chemin de Fabrégas ou route de Fabrégas ?
- G. BERNARDINI : toujours des odeurs pestilentielles à certains moments chemin du Rouquier
- A.BONNET : est surpris qu'au moment de sa prise de fonction, la nouvelle municipalité n'ait pas lancé une modification du PLU.

6 – Invitations :

- Le 28.04.23 : Inauguration du salon MARE NOSTRUM
- Le 05.05.23 : Lancement de l'évènement « Journées Italiennes »
- Le 06.05.23 : Vernissage exposition Aurélie MALAMBIC, maison Pouillon
- Le 08.05.23 : Cérémonie du 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- Le 12.05.23 : Vernissage exposition concours d'entrées des écoles supérieures d'art
- Le 13.05.23 : 2^{ème} Salon de l'apiculture « Abeilles en Seyne »
- Du 10 au 12.05.23 : Pro Sailing Tour
- Le 20.05.23 : La Seynoise invite au Mal Trad – Occitania Bretagne

7 – Lu dans la presse :

- Le 15.04.23 : Après l'Antarctique, un projet caritatif pour le Sir Ernst
- Le 16.04.23 : La ville veut regagner du terrain agricole
- Le 18.04.23 : Friche Altavilla : des riverains hostiles à un projet immobilier
- Le 20.04.23 : Au centre-ville, un Comité d'Intérêt Local « fantôme »
- Le 21.04.23 : Immobilier : a ville classée « plus attractive de France »
- Le 22.04.23 : « Mettre la défense de la mer sur la place publique »
- Le 23.04.23 : Le parc de la Navale célèbre le « Printemps au jardin »
- Le 25.04.23 : Comment être plus efficace dans le tri de nos déchets ?
- Le 25.04.23 : Le Pro Sailing Tour débarque dès le 10 mai 2023
- Le 26.04.23 : Bois Sacré : les prochaines étapes du projet immobilier
- Le 29.04.23 : Sensibiliser le public à la protection du milieu marin
- Le 30.04.23 : Projet immobilier rue François Villon : la contestation s'organise
- Le 02.05.23 : Réunis pour un pèlerinage à Notre Dame du Mai
- Le 03.05.23 : Friche Altavilla : le permis refusé, les riverains soulagés
- Le 05.05.23 : Jean-Pierre GIRAN, élu président TPM prône la continuité
- Le 05.05.23 : Restauration du Laborieux : déjà deux ans de labeur
- Le 07.05.23 : Les Italiens à l'honneur
- Le 08.05.23 : Pas de bateaux-bus aux Sablettes pendant deux mois
- Le 09.05.23 : Visite à FIRST dans le cadre du projet Erasmus pour une cinquantaine d'élèves « Il existe de nombreux métiers et opportunités » pour les jeunes
- Le 10.05.23 : Forum des métiers à Aushopping Côté Seyne
- Le 10.05.23 : A l'occasion du Pro Sailing Tour «Ça fait tellement de bien, de se sentir vivre»

 **Fin de la réunion de Bureau à 16h00**

Prochaine réunion du Bureau samedi 17 juin 2023 à 9h00
Suivie de la réunion de Quartier N° 3 des secteurs 5, 6, 7 et 8
Restaurant « HACIENDA » à Janas à 10h00

**CR DE LA REUNION DE QUARTIER N°2
secteurs 3, 4 et 16**

 **16h00, début de la réunion de quartier N°2**

Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les élus et les participants ; il remercie Julia de nous accueillir dans son établissement pour la réunion de quartier. Il présente les élus :

- Madame **Christine SINQUIN**, adjointe à Mme le Maire, chargée de l'environnement
- Madame **Elisabeth GUES**, adjointe de quartier Sud
- Monsieur **Gérard BECCARIA**, adjoint à Mme le Maire, référent aux CIL
- Monsieur **MORALESService Propreté de MTPM**
- Monsieur **PIDOUX** de MTPM
- Monsieur **AUDET**, de la Police Municipale
- Madame **Lydia GARCIA**du service « Allo La Seyne »

Le Président soumet la liste des questions relatives aux secteurs 3 - 4 et 16 aux élus afin y qu'ils apportent leurs réponses et solutions et les informe qu'un relevé des jours et heures où sont perçues les mauvaises odeurs par les habitants a été fait par le CILLSOS, ce document est remis en mains propres à Mme Christine SINQUIN.

1. Odeurs en provenance des camions Amphitria : depuis la dernière AG du CILLSOS, y a-t-il eu une prise en compte de ces désagréments ? Et si c'est le cas, quelles décisions ont été prises dans l'immédiat et celles qui le seront à court terme ? Les odeurs, elles, perdurent... Actuellement nous dressons une liste des heures de présence d'odeurs et des passages de camions malodorants. Elle sera remise lors de la réunion.
Réponse : *Mme Christine SINQUIN remercie le CILLSOS pour l'étude faite sur le relevé des odeurs et du nombre de passages des camions, elle nous invite à continuer pour faire entendre la voix des citoyens auprès de la métropole. Les délais administratifs sont très longs pour pouvoir trouver des solutions rapides. Néanmoins, des travaux ont été faits et de grosses sommes engagées : le temps de transfert des effluents des Sablettes au Puits des Moulières a été réduit pour ne plus transiter par la pompe de relevage du Pas du Loup qui dégageait beaucoup de mauvaises odeurs dans le quartier(1.320.000 euros), restructuration hydraulique de la pompe du Pas du Loup pour adaptation du débit de fonctionnement réduit, suite au dévoilement des Sablettes (615.000 euros). Restructuration du réseau de refoulement (430.000 euros). Pour la pompe de relevage de l'Oïde : la cuve de réactif anti-odeurs de 1 000 litres a été remplacée par une cuve de 3 000 litres. Chemin de Fabrègas : dilatation du collecteur des eaux usées (720.000 euros) D'autres travaux sont programmés : restructuration du collecteur chemin des Plaines pour basculer les eaux vers le Pas du Loup (240.000 euros), abandon du refoulement du chemin de l'Oïde et basculement vers le Pas du Loup (500.000 euros). Concernant les camions, il y en a normalement 5 à 6 par jour, Mme SINQUIN va se pencher sur les résultats de notre étude et va interpeler le délégataire s'il y en a plus. Le contrat d'exploitation sera renouvelé fin 2023 et selon la délégation de service public, la mise en concurrence est renouvelée et il sera demandé au nouveau délégataire la pulvérisation obligatoire*

d'un neutralisant d'odeur sur les camions sortants et entrants dans la station. La station Amphitria appartient à MTPM. Tenant compte des doléances de la population Seynoise, le Président de la métropole a envoyé, en date du 3 mai dernier, un courrier à VEOLIA pour leur rappeler leurs obligations de bâchage des camions, de respect du code de la route par les chauffeurs, des horaires imposés d'accès à la station d'épuration et de bien vouloir s'assurer du bon fonctionnement du traitement des effluents sur tous les postes de relevage dont VEOLIA a la gestion afin d'éviter les odeurs au Puits de Bramas.

2. Distribution d'eau potable secteur de Fabrégas et bornes à incendie : cela fait bien longtemps que nous entendons parler d'une faible pression sur le réseau d'eau potable sur les hauteurs des collines de Fabrégas, mais aussi sur le bas. Nous avons appris dernièrement que tout le secteur compris entre le Chemin des Crêtes et du Baou Rouge, pourtant à fort risque d'incendie, ne possède aucune borne à incendie. Cette ineptie ne saurait perdurer, d'autant que le changement climatique va certainement compliquer la situation dans les années à venir. Pour cette raison, nous demandons que soit organisée dans les plus brefs délais, une réflexion globale sur l'alimentation et la pression d'eau dans tout ce secteur et qu'il en ressorte une prise de décision qui soit à la hauteur des risques encourus par la population locale. Une carte des bornes à incendie existantes montre bien que le secteur de Fabrégas est une zone blanche. Monsieur René MOUREN expose les problèmes du quartier de Fabrégas qui est ahurissant. Les documents ont été remis à un responsable de MTPM et nous attendons la réponse. Qui est responsable en cas d'incendie ? Il y a quarante ans qu'il est préconisé l'installation de trois bornes incendie. Il demande que le Président de MTPM soit saisi par la mairie. La métropole dit qu'elle ne peut pas intervenir sur un chemin privé. Des hydrants doivent impérativement être installés sur la Corniche Merveilleuse pour éviter une catastrophe en cas d'incendie dans le quartier de Fabrégas. M. DELOOF qui connaît bien ce problème, insiste car il ne s'agit pas d'un lotissement privé.

Réponse : M. Gérard BECCARIA pense qu'il est nécessaire de prévoir une réunion avec MTPM, la municipalité et les riverains afin que cette question soit débattue. M. MOUREN insiste sur le fait que la question est publique puisque c'est sur le domaine public. Trois hydrants doivent être installés de toute urgence. Un hydrant sur le chemin du Baou Rouge pourrait être installé rapidement à moindre coût.

3. Rallyes et rodéos Corniche Merveilleuse : un grand nombre de personnes s'interrogent sur ses incivilités fréquentes, observées régulièrement et à toute heure du jour comme de la nuit sur cette voie. En plus des risques avérés que ces conducteurs font prendre aux autres utilisateurs, certaines de leurs machines émettent des bruits bien au-delà de la légalité. Nous demandons instamment aux autorités de prendre toutes les mesures adéquates pour y mettre un terme.

Réponse : M. BECCARIA informe l'assistance que quatre contrôles ont été effectués et une seule vitesse a été relevée à 60 km/heure. Il est certain que quand les contrevenants voient la police, ils lèvent le pied ou s'en vont. Il nous assure que le nécessaire va être fait.

Des riverains de la Corniche informent que des jeunes font du skate sur la Corniche et dévalent la pente à vive allure, au péril de leur sécurité. M. PRADO dit que du rond-point à la barrière de la Corniche les véhicules et les deux-roues passent très vite ! Que faire ? : des chicanes, de la répression policière ????

4. PAV et colonnes de tri sélectif début de la Corniche Merveilleuse : les riverains de ce secteur s'interrogent sur la suite qui sera donnée à la mise en service des nouveaux PAV semi-enterrés ainsi que l'enlèvement des colonnes de tri sélectif. Actuellement ils ne voient plus aucun personnel et la situation semble figée.

Réponse : Les nouveaux PAV sont enterrés et en fonction, les anciens PAV ont été enlevés. Les deux containers textiles vont être déplacés.

Mme MATON intervient sur le fait que les poubelles communales qui sont devant la plage devraient être déplacées à côté du local des pompiers.

Réponse : la municipalité va soumettre cette idée.

5. Aménagement et entretien début Corniche Merveilleuse : nous espérons que le parking réaménagé du domaine de Fabrégas ouvre le plus rapidement possible au vu de la fréquentation actuelle de la plage, et nous souhaitons un nettoyage conséquent après l'enlèvement des colonnes de tri sélectif ainsi que l'aménagement de nouvelles places de stationnement matérialisées le long de cette voie montante tout en préservant le cheminement piéton jusqu'à la barrière. Création d'une aire de retournelement au niveau de la

barrière.

Réponse : Fait en partie, la municipalité cherche d'autres zones de stationnement supplémentaires afin d'éviter que les gens garent leurs véhicules devant les habitations des riverains.

6. Changement d'appellation de la voie menant à Fabrégas : Malgré nos demandes répétées, celles-ci n'aboutissent pas !

Réponse : demande refusée par l'administration MTPM. Le président souhaite que ce soient les élus qui prennent la décision et non pas les fonctionnaires. Affaire à suivre...

7. Chemin de Fabrégas entre le pont de la Verne et le virage de la Bergerie : Malgré nos nombreuses demandes, rien n'a été fait pour sécuriser les piétons et empêcher les excès de vitesse sur cette voie fort passante.

Réponse : En plus, la végétation de propriétés privées gêne le passage des piétons.

7 BIS. Route de Fabrégas,virage au pont de la Verne : Ce virage n'a aucune visibilité et le pont est trop étroit lorsque des véhicules à fort gabarit l'empruntent.

Réponse : Des coussins berlinois avaient été posés pour casser la vitesse excessive des véhicules et des bus, mais ils ont été enlevés car ils occasionnaient des nuisances sonores. La demande est prise en considération afin d'éviter la vitesse excessive des véhicules. Une étude doit être faite car si on coupe le pin, on risque de déstabiliser le pont. La municipalité est bien consciente qu'il faut éliminer les endroits qui posent problème.

8. Chemin de l'Oïde : Demande de passages protégés entre l'avenue Fernand Sardou et le chemin de Fabrégas. Cette demande n'a pas été acceptée par MTPM...

Réponse : M. BECCARIA va relancer MTPM.

8 BIS. Chemin de l'Oïde : Une réflexion approfondie sur le sens de circulation au niveau du rétrécissement lié à l'affaissement du talus est souhaitée. D'autre part, il y a urgence à rétablir la circulation à double-sens pour éviter les bouchons observés aux heures de pointe au droit de l'école J-J Rousseau. Les piétons sont également en danger. Avant les travaux, il faudrait anticiper le déplacement des poteaux EDF.

Réponse : En ce qui concerne l'affaissement du talus, MTPM fait appel à un cabinet de géotechnique. Pour l'instant, il est difficile de sécuriser les piétons car le talus risque de s'effondrer et de ce fait, il est impossible de faire passer les gens dessus. Les travaux ne seront pas lancés avant 2024, mais deux études sont en cours et les marchés seront lancés à l'issue du résultat de ces études. M. BECCARIA prend note de la demande d'anticipation du déplacement des poteaux EDF.

9. Incivisme récurrent parc Lenzenberg à la Verne et environs : Cet espace public est régulièrement délaissé dans un état déplorable par les gens qui organisent des pique-niques et les incivilités se multiplient. Les riverains sont très embêtés par l'état de saleté dégradant et les nuisances sonores.

Réponse : M. BECCARIA a vu ce problème avec la police municipale et va affecter du personnel pour patrouiller en saison sur le secteur de Fabrégas (patrouilles à vélo, etc...) ; cette brigade incivilités ne fera plus de prévention mais verbalisera. Il va être installé plus de containers et de corbeilles à papier et deux passages par jour vont être organisés pour les vider.

10. Berge du Vallat de l'Oïde chemin des Canniers : Bien qu'un tronçon de cette berge ait été réalisé de belle manière en 2022, nous espérons qu'un nouveau tronçon soit traité cette année afin d'arriver à la totalité en 2024.

Réponse : un deuxième tronçon va être fait et le troisième en suivant, mais il manque 55.000 euros pour terminer !

11. Sécurisation des piétons Bd Garnault : Le stationnement sur cette voie se fait de manière totalement anarchique sans tenir compte des piétons ! Les riverains souhaitent un marquage au sol pour définir les zones réservées aux piétons et celles dévolues au stationnement. Cette question posée l'an dernier est toujours d'actualité ! Les riverains demandent également que la mairie élague les arbres.

Réponse : MTPM va être relancé. La police municipale va passer pour verbaliser si besoin.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES :

1. Zone blanche téléphonie mobile Orange secteur de Fabrégas : Nombre de résidents de ce secteur se plaignent du manque de réseau et souhaitent la pose d'une antenne.

Réponse : La mairie s'en occupe.

2. Accès impossible à la trappe d'un compteur au N° 460 du Bd Garnault : La pose de quilles J11 ou tout autre équipement est souhaitée devant ce compteur afin d'empêcher les véhicules de stationner.

Réponse : M. BECCARIA va s'en occuper.

3. Patrouilles de police et surveillance accrue des quartiers sud : Nous déplorons le peu de passage de patrouilles de police municipale et nationale dans nos quartiers qui nous semblent délaissés, alors que les incivilités se multiplient, et que les intrusions dans les résidences croissent, l'inquiétude monte.

Réponse : des patrouilles de police vont être renforcées.

4. Respect de la charte contre les nuisances sonores : Nous constatons régulièrement que des travaux générant des nuisances sonores sont réalisés à n'importe quelle heure ainsi que les dimanches et les jours fériés. Il existe une charte qui ne semble pas être respectée.

Réponse : M. BECCARIA rappelle que les entreprises n'ont pas le droit de travailler entre 20h00 et 7h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. En ce qui concerne les particuliers les travaux qui occasionnent des nuisances sonores doivent être faits entre 8h30 et 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les établissements qui ne respectent pas la charte sont verbalisés. Les campings ont une législation à respecter.

Mme Christine SINQUIN nous informe qu'en cas d'intrusion d'animaux sauvages, il faut appeler M. MEDARD, lieutenant de louveterie au 06 09 50 71 58 et rappelle que les déchets verts ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères, pour l'enlèvement des déchets verts, il y a un numéro à appeler le 06 83 84 22 23. Elle fait part à l'assistance que le samedi 13 mai il y a le salon de l'apiculture sur le domaine de Fabrégas.

Avant de clore cette réunion, le président tient à remercier tous les participants pour leurs échanges courtois et constructifs. Il les invite à partager le verre de l'amitié.

 **Fin de la réunion de quartier à 18h00**

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **M. le Député de la 7^{ème} circonscription**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (16)**
- **Archives CILLSOS 2023**

